

3ème année : C'est l'installation définitive dans un nouveau village à 200 km de Tananarive. Les familles sont accompagnées par un encadrement agricole et social jusqu'à l'acquisition de leur pleine autonomie.

Actuellement, 12 villages ont pris naissance sur ce territoire cédé par l'Etat malgache. A ces 12 villages se sont associés 8 autres villages de paysans sans terre qui bénéficient des structures sanitaires, sociales et scolaires de l'ASA.

Cette réinsertion demande du temps, du courage et de la volonté.

Plus de 2 000 personnes reprennent ainsi en main leur destin et inaugurent une vie digne et autonome loin des rues de Tananarive.

Coordonnées

ASAM – Franche Comté

12 rue de la Pernotte - 25000 - Besançon
asam.fc@laposte.net

FICHE PRODUIT

Marché de Noël Solidaire

www.recidev.org

FICHE PRODUIT
Broderies artisanales
de Madagascar

Nature du produit

Linge de maison et articles vestimentaires

Origine culturelle

L'artisanat malgache est une tradition ancienne. L'artisan malgache, riche d'une origine à la fois asiatique et africaine, a su tirer parti de son environnement exceptionnel, et d'une profusion de matières naturelles originales.

L'atelier de broderies de l'ASA se situe à Tananarive (Madagascar) dans le quartier d'Ampasanimalo.



Marché de Noël Solidaire



Matière utilisée

Il s'agit essentiellement de coton du pays fabriqué à «La Cotonna» d'Antsirabé (Madagascar).

Technique de fabrication

La technique de fabrication est artisanale. Les brodeuses travaillent manuellement avec un cadre à broder... Leur travail est d'une grande précision et il est fréquent de ne plus savoir distinguer l'endroit de l'envers d'une broderie tant la technique est au point et les mains habiles.

Pour exemple, une nappe brodée demande environ un mois de travail.

Identité du producteur

Ce sont pour la plupart des femmes jeunes et en situation de grande précarité de Tananarive. L'atelier de broderie de l'ASA regroupe une trentaine de brodeuses.

Ces femmes en rupture sociale ont pu réintégrer un statut de travailleuse grâce à l'atelier de broderies de l'ASA. La production est vendue essentiellement en France par les associations de soutien de l'ASA.

Forme d'organisation dans la production

Il s'agit d'une association de droit malgache.

Conditions de travail

Les conditions de travail sont très bonnes.

Les ouvrières, qui sont pour la plupart de jeunes mères de famille, reçoivent le SMIC ou un peu plus du SMIC selon leur qualification et elles bénéficient de plusieurs avantages sociaux (assurance maladie, soins, aide aux enfants etc...)

La valeur du SMIC est d'environ 20 €. Les ouvrières sont rémunérées et assurées grâce à la vente de leurs produits organisée par les associations françaises.

Nombre d'intermédiaires

Il n'existe aucun intermédiaire. L'association vend directement ses produits et réinvestit les bénéfices dans le projet de réinsertion rurale.

Notre association vend directement les broderies au prix fixé par l'atelier malgache. Elle ne fait aucun bénéfice.

Exemple : lorsque vous achetez un torchon à 10 €,

- 5 € reviennent à l'atelier (salaire des brodeuses, couverture sociale pour elles et leurs familles, fournitures et frais de fonctionnement)

- 5 € sont attribués au projet de réinsertion des familles sans-abri des rues de Tananarive.

Le projet de développement

Le petit atelier de broderies est la face visible d'un important projet de développement durable axé autant sur la dignité de l'homme que sur la préservation de son environnement social et naturel.

L'objectif de l'association est la réinsertion des familles de la rue.

A Tananarive, de nombreuses familles vivent sur les trottoirs, sans logement, sans hygiène. Elles doivent leur subsistance à ce qu'elles trouvent d'exploitable dans les ordures. On constate parfois que plusieurs générations se succèdent en pratiquant le même mode de vie.

L'ASA propose aux familles volontaires un changement de vie total : une réinsertion en milieu rural avec une formation et un accompagnement technique et social rigoureux, suivi pendant une durée de trois années minimum.

1ère année : C'est la rupture avec la rue. Chaque année depuis 12 ans, un groupe de 20 familles retrouve des repères de vie quotidienne : horaires, école, formation, état-civil, travail agricole et technique, vie sociale...

2ème année : Ces mêmes 20 familles rejoignent une ferme située à 20 km de Tananarive et gagnent en autonomie : préparation de leur installation future, apprentissage des techniques agricoles et d'élevage. L'accent est mis sur la gestion et la prise de responsabilité de chaque famille.